

Suivi des plages 2024

Fiche communale de Valras-Plage

Informations générales

Commune : Valras-Plage

Maire : Daniel Ballester

Intercommunalité : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Président : Robert Ménard

Stratégie locale (SLGITC) : en cours d'élaboration par le SCoT du Biterrois

Ouvrages actuels sur le littoral : 1 épi ; 13 brise-lames ; 2 jetées

Linéaire côtier : 3 880 m

Cellule sédimentaire 8 « Aude - Orb » et 9 « Orb - Hérault » (découpage de la MIAL de 2003)

Sous-cellules sédimentaires 21 et 22 (découpage de Brunel de 2013)

Type d'espaces littoraux : 65 % urbain et 35 % naturel (découpage de la Stratégie Régionale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SRGITC) de 2018)

Situation générale



Analyse morphodynamique du littoral de la commune

Les transports longitudinaux de sable le long du littoral de Valras-Plage se font du nord-est vers le sud-ouest. La partie nord de la commune, au domaine des Orpellières, présente un littoral naturel avec un fort ensablement aux abords de la digue de l'Orb. Cette large plage voit même naître un nouveau cordon dunaire en milieu de plage lié à de forts dépôts de laisse de mer.

En rive droite de l'Orb, la situation est très différente : un littoral est urbanisé et fixé artificiellement par une batterie de brise-lames. Le point d'érosion en rive droite, à Valras, a tendance à se déplacer vers l'ouest (vers Vendres) suite à l'installation de trois nouveaux brise-lames en 2007-2008, au droit desquels la plage s'est considérablement élargie. L'installation d'une butée de pied sur le point d'érosion ne semble pas suffire à ralentir le recul de la plage au nord-est de Vendres.

Grandes tendances sédimentaires

Les cellules sédimentaires sont "des portions de côte à l'intérieur desquelles les circulations sédimentaires, contrôlées par la dérive littorale (courant d'intensité variable en fonction de l'énergie des vagues, capable de déplacer les sédiments le long de la plage) ont un fonctionnement autonome par rapport aux portions voisines" (BRGM, 2015).

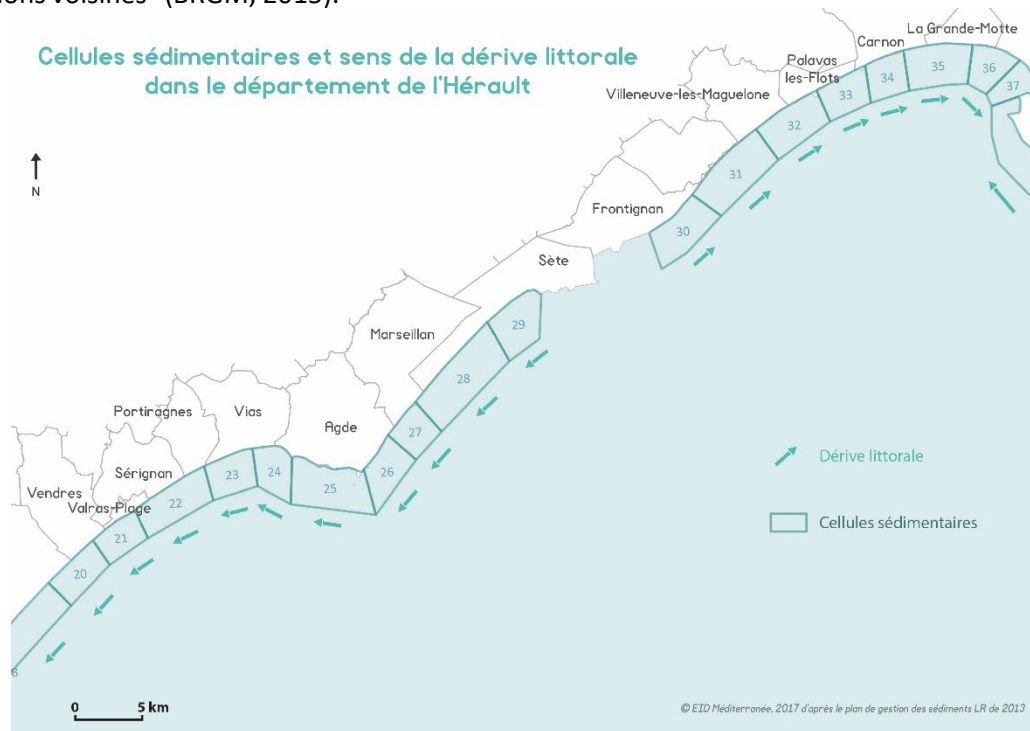
Le littoral de Valras-Plage est couvert par deux cellules.

Cellule 21 "Orb"

La cellule, qui était en gain de sédiments entre 1895 et 1984, présente une nette érosion depuis. À partir de cette date, les pertes des fonds sous-marins sont environ de 62 000 m³/an (entre 0 et -8 m).

Cellule 22 "Orb-Portiragnes"

La cellule est en perte de sédiments sur la partie sous-marine depuis 1895 (même si le trait de côte est stable). À partir de 1984, le taux d'érosion des fonds sous-marins est quasiment multiplié par deux, avec des pertes d'environ 47 000 m³/an (de 0 à -8 m). Aujourd'hui, le trait de côte recule même légèrement par endroit aux Orpellières, mais ce mouvement est peut-être temporaire.



Des données morphologiques récentes

Depuis 2003, l'EID Méditerranée réalise des levés de terrain dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental de l'Hérault.

Depuis plusieurs années désormais la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée fait réaliser des mesures topographiques et bathymétriques sur le secteur des Orpellières, afin d'en tirer les éléments nécessaires à la gestion de cet espace.

En juin 2019, un levé MNT topographique a été réalisé sur la zone de renaturation de l'ancienne colonie des Tellines (près du grau) ; en octobre un levé en drone de la zone dunaire et de la plage du même secteur a été réalisé.

En 2020, le suivi de l'ouest Hérault est lancé pour le compte du département. À Valras-Plage, cela représente huit profils topo-bathymétriques. En 2021 cela concerne quatre profils topo-bathymétriques et un MNT topo-bathymétrique couvrant l'encoche d'érosion et le géotube à l'ouest du dernier brise-lames (immergé, à cheval sur les communes de Vendres et Valras-Plage). Un second MNT terrestre de 17,5 ha est réalisé entre la digue de l'Orb et l'ancienne colonie des Tellines sur le secteur des Orpellières. Deux profils sont également levés pour le suivi des tempêtes.

En 2022, le suivi de l'ouest Hérault s'est poursuivi pour la dernière année avec comme en 2021, quatre profils topo-bathymétriques. Cette année-là, un MNT terrestre a été réalisé à cheval avec la commune de Sérignan où se situe la plus grande partie du MNT. Deux profils topo-bathymétriques ont également été réalisés pour le suivi des tempêtes dans le cadre de la convention avec le CD34 et sont inclus dans le suivi de l'ouest Hérault.

Levés topographiques



Drone



Levés bathymétriques



Principaux évènements météo-marins 2024 sur le département de l'Hérault

Sur l'année 2024, à l'échelle du littoral héraultais, on comptabilise trois coups de mer (deux printaniers et un automnal) et deux tempêtes de printemps. Les hauteurs significatives (la moyenne des hauteurs mesurées entre crête et creux du tiers des plus fortes vagues) de ces événements ont variés entre 3 et 4,6 m. Globalement c'est principalement la tempête de fin mars qui a eu des impacts sur la morphologie du littoral de toute le département.

On différencie un coup de mer par sa hauteur significative entre 3 et 4 m d'une tempête dont la hauteur significative dépasse les 4 m avec une durée équivalente ou supérieure à 24h. En général, une tempête aura plus d'impact qu'un coup de mer sur la morphologie littorale mais ce n'est pas systématique tout comme le fait qu'un événement météo-marin provoque plus généralement de l'érosion mais peut également apporter du sable sur la côte.

Le Département de l'Hérault et le pôle littoral de l'EID Méditerranée participent également au réseau tempête mené par le BRGM dont les données [sont accessibles ici](#).

Evènement	Date	Hauteur Significative mesurée (bouée de Sète)	Secteur touché
Coup de mer	03/03/2024	3 m	Peu d'impact
Tempête Monica	10/03/2024	4,3 m	Peu d'impact
Tempête	26/03/2024	4,6 m	Tout le département
Coup de mer	27/04/2024	3,3 m	Plutôt l'est
Coup de mer	09/10/2024	3,2 m	Peu d'impact

Suivi photographique

Sur Valras-Plage, deux points photos sont établis et font l'objet d'un suivi.



Sur le littoral départemental, 45 points photographiques sont suivis chaque année avec une méthodologie : les points de suivis sont fixes, avec des repères cadrant les photos. Ils sont présentés dans le document « **Suivi photographique du littoral de l'Hérault** ».

Chaque année, 4 campagnes photos sont réalisées (état début d'année en janvier, état sortie d'hiver en mars, état avant été en juin, et état après été une fois que les paillottes sont démontées (octobre). Une campagne peut être ajoutée en cas d'évènement météo marin important et si les conditions le permettent (dans ce cas, tous les points photos ne sont pas forcément effectués).

Dans ce document, ne sont présentées que les photos les plus parlantes et l'ensemble des photos est disponible au niveau de la base de données départementale.

Cette année les campagnes photos ont été réalisées les :

- 8 janvier 2024
- 9 février 2024 (suivi partiel tempête)
- 28 mars 2024
- 6 juin 2024
- 21 octobre 2024

Point 1



Depuis les travaux de pose de ganivelles en 2008 à l'extrémité ouest de Valras-Plage, le cordon dunaire s'est correctement ensablé et végétalisé. La plage en avant du cordon dunaire est stable également (brise-lames). On peut noter la formation de tombolos au niveau des brise-lames, lors des périodes favorables à l'accumulation sableuse.

Point 2



Au niveau de la limite communale est, la plage des Orpellières semble stable et le piégeage sableux au niveau des touffes d'oyats sur la dune vive est bien visible. On peut noter le recouvrement de la plage par la mer lors de tempêtes comme sur la photo du mois de mars 2024.

Evènements marquants sur le littoral communal depuis le début des suivis

- La mise en place du premier brise-lames de Valras (le plus grand au sud-ouest de l'embouchure de l'Orb), dans les années 1980, s'est poursuivie vers l'ouest jusqu'à la fin des années 1990 par la réalisation d'une batterie d'ouvrages, totalisant 10 brise-lames et 1 épi. Mais à l'extrémité ouest, les habitations de front de mer étaient inondées lors d'importantes tempêtes, comme en décembre 1997. A cette époque la plage bénéficiait de rechargements sableux et d'un entretien coûteux. En 2001, un cordon dunaire est reconstitué en front de mer mais il n'empêchera pas l'érosion et la submersion marine lors de la tempête de décembre 2003, et sera remplacé, en 2004 par des enrochements, qui reporteront le problème plus loin.
- En 2005, une étude est lancée pour la protection du littoral au niveau des limites communales de Valras et Vendres. S'en suivront des travaux en 2007 avec la construction de trois brise-lames sur la commune de Valras, en continuité des précédents, afin de ralentir l'érosion sur ce secteur fortement impacté et tenter de protéger les habitations en front de mer.
- En 2008 les enrochements à l'ouest sont retirés et remplacés par un nouveau maillage en ganivelles. Un rechargement en sable de 55 000 m³ (dragué sur la barre sableuse interne des Orpellières) est réalisé au niveau des nouveaux brise-lames et du cordon. La plage étant maintenant protégée par les brise-lames, contrairement à 2001, le cordon s'est végétalisé et maintenu.
- A l'extrémité est de Valras-Plage, la plage en accrétion fait face à une problématique d'ensablement de la voirie urbaine. Une expérimentation avec des pieux en bois a été réalisée en 2023 afin de piéger le sable et de permettre son enlèvement par des engins, cette gestion permettant de récupérer des volumes sableux utilisables pour renforcer les autres secteurs fragiles.
- Sur le secteur des Orpellières, le site est laissé le plus possible à la nature. Les bâtiments d'une colonie ("les Tellines") sont déconstruits en 2019 afin de rendre sa dynamique naturelle à la zone humide en arrière-dune. En 2020, des travaux légers de mise en valeur sont réalisés par le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site, et la majeure partie du cordon dunaire est mis en défens par des ganivelles.

Ces données ont fait l'objet d'un travail de synthèse en 2024, disponible sur le site de l'Observatoire Départemental Climatologie Environnement Eau Littoral (<https://odee.herault.fr/>)

Suivi d'ouvrages

Les pieux installés en mars 2023 sur Valras-Plage, afin de piéger le sable et d'éviter l'ensablement du boulevard Jean Moulin, semblent jouer leur rôle et sont restés en place malgré les coups de mer et tempêtes de novembre 2023 à avril 2024.



Travaux

En début d'année, la mise en défens du cordon dunaire des Orpellières a évolué avec le positionnement de piquets reliés par une corde ou de ganivelles sur plus d'1,5 km de linéaire. Des chemins d'accès ont été délimités par des ganivelles et du broyat de bois flotté a été positionné à certains endroits du cordon dunaire. Les travaux ont été encadrés par la CABM et les gardes du littoral.

21 10 2024



21 10 2024



21 10 2024

